



## COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

### DELIBERATION N° DEL2026/01/29-01 Du conseil municipal du 29 janvier 2026

Date de convocation : 23 janvier 2026

Date d'affichage de la liste des délibérations : 2 février 2026

Accusé de réception en préfecture  
050-215000845-20260129-DEL26-01-29-01-DE  
Date de télétransmission : 09/02/2026  
Bricqueville-la-Blouette

L'an deux mille vingt-six, le 11 décembre à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville-la-Blouette convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire. Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, ROUCHERE Anne-Marie, JOUANNE Lydie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Madame YBERT Sandra qui donne pouvoir à Monsieur FANFANI Antoine, Madame LERAUX Muriel qui donne pouvoir à Madame GALMEL Isabelle, Madame MALERBA Lydie qui donne pouvoir à Monsieur CHATELLIER Julien.

Absent(s) : non excusés : 0

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 14		
Présents : 11	Absents : 3	Procurations : 3
Votants : 14		

#### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Après vérification du Quorum, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil municipal de Bricqueville la Blouette. Monsieur le Maire propose que Monsieur Antoine FANFANI soit désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Oùï la demande de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **VALIDE** la désignation du secrétaire de séance.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents

Le secrétaire de séance  
**Antoine FANFANI**

Le Maire  
**Rodolphe JARDIN**

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le 09 FEV. 2026

Publication sur le site internet le 09 FEV. 2026